

## IMMIGRATION

Les États-Unis  
à fleur de peau

Page C 3



## IDÉES

Sauvons  
la maison Lafontaine

Page C 5



## PERSPECTIVES

## Pas de tempête en vue

Aucun parti n'a d'appétit pour une campagne électorale hâtive

Les dernières élections fédérales ont porté au pouvoir un gouvernement conservateur minoritaire fragile et en apparence instable qui domine la Chambre des communes par une courte marge de 23 députés. Mais en réalité, à la veille d'entreprendre la première session parlementaire sous un règne conservateur depuis près de 13 ans, aucune crise ne se profile à l'horizon. Stephen Harper sera évidemment sous tension et surveillé de près, mais puisque aucun parti ne peut se permettre de retourner aux urnes, le gouvernement passera le printemps sans trop de difficultés.

ALEC CASTONGUAY

Ottawa — Près de quatre mois après le déclenchement de la campagne électorale et la dissolution de la Chambre des communes, les partis politiques ont recommencé les négociations de couloirs qui caractérisent un parlement minoritaire. Mais, cette fois, le contexte est complètement différent et la joute politique est beaucoup plus calme.

Le premier ministre Stephen Harper a récemment rencontré les autres chefs de parti en vue du discours du Trône qui sera prononcé mardi, question de tâter le terrain et de comprendre la

position de chacun à quelques jours de cet exercice important qui engage la confiance des Communes envers le gouvernement. Le leader conservateur est d'ailleurs sorti de ces réunions le cœur un peu plus léger. S'il y a bien quelques nuages à l'horizon, il n'y a toutefois pas de tempête. Et ce, non seulement pour le discours du Trône, mais également pour l'ensemble de la session qui s'amorce.

C'est qu'à moins d'une grosse erreur de la part du gouvernement conservateur, qui aurait la maladresse de mettre sur la table une politique très controversée, aucun parti n'a d'appétit pour une campagne électorale hâtive.

Le Nouveau Parti conservateur (NPD), avec la composition actuelle du parlement, n'a pas la possibilité de faire chanter le gouvernement à sa guise comme ce fut le cas avec les libéraux. De plus, le parti de Jack Layton, avec ses dix députés de plus que lors du dernier parlement (il en a 29), n'a aucune envie de tout risquer aussi rapidement. Il veut prendre du temps pour consolider ses percées en Ontario et en Colombie-Britannique.

Le Bloc québécois n'est pas plus affamé. L'émergence des conservateurs au Québec n'a pas encore été bien analysée au sein de la formation souverainiste et le plan de contre-attaque n'est pas prêt. Le chef du Bloc, Gilles Duceppe, a d'ailleurs bien fait comprendre à Stephen Harper que si ce dernier concrétisait ses promesses sur le Québec, notamment le règlement du déséquilibre fiscal et la place du Québec sur la scène internationale, il serait un joueur conciliant.

Le contraire aurait été étonnant puisque les conservateurs ont promis de régler des dossiers que le Bloc mène à bout de bras depuis des années. Dans ce contexte, comment torpiller celui qui promet de répondre à nos demandes? Le Bloc laissera donc la chance au cœur.

Gilles Duceppe l'a d'ailleurs confirmé cette semaine, alors qu'il s'exprimait sur le discours du Trône à venir. «Un certain nombre de propositions faites par les conservateurs sont en liens avec des luttes menées par le Bloc, comme par exemple le déséquilibre fiscal. On va exiger maintenant qu'ils livrent la marchandise promise», a-t-il dit, ajoutant que si ces priorités sont inscrites dans le discours du Trône, le Bloc «jugera l'ensemble du discours» et «s'il y a assez de choses pour l'appuyer», il le fera. Et si le Bloc et ses 51 députés agissent ainsi, les conservateurs (125 députés) n'auront plus à s'inquiéter, peu importe la position des autres formations, puisque la majorité aux Communes est de 155 élus.



Tout sera prêt pour l'arrivée des députés.

GEOFF ROBINS REUTERS



Stephen Harper a tenu une conférence de presse hier au Mexique.

CHRIS WATTIE REUTERS

## Les libéraux en eaux troubles

La situation des libéraux (102 députés) est par contre plus difficile et le discours public incohérent du chef intérimaire, Bill Graham, montre à quel point l'opposition officielle nage en eaux troubles pour les mois à venir. Il y a deux semaines, Bill Graham a soutenu que c'était au NPD et au Bloc de maintenir en vie le gouvernement puisque son parti a le mandat de s'opposer aux conservateurs. Si c'est vrai en théorie, la réalité est toutefois plus complexe.

Par exemple, si le Bloc et le NPD décident de ne pas appuyer le gouvernement sur une mesure qui engage la confiance de la Chambre, que fera le Parti libéral? Prendra-t-il

le risque de retourner en campagne électorale alors qu'il n'a pas de chef officiel, qu'une course au leadership bat son plein et que les coffres du parti sont à sec?

Certaines situations pourraient donc obliger les libéraux à beaucoup de contorsions pour sauver la face sans avoir à renvoyer les Canadiens aux urnes. Un peu à l'image des conservateurs qui ont été forcés de s'abstenir lors du budget fédéral de 2005, une première, sans quoi le gouvernement tombait. C'est ce contexte délicat qui a fait dire à Bill Graham, dans la même phrase, qu'il désirait faire fonctionner le Parlement mais qu'il était aussi prêt à renverser le gouvernement. Devant ce choix déchirant, quel serait son vote?

## Un budget chargé

Le discours du Trône, à moins d'un imprévu, devrait donc passer la rampe sans trop de difficultés. Un autre test important viendra toutefois assez rapidement: le budget. Fin avril ou début mai, les conservateurs présenteront ce qui sera le gros morceau de la session puisque ce document contiendra deux des cinq grandes priorités du gouvernement: la réduction de la TPS de 7 à 6 % et l'octroi aux familles de 1200 \$ par enfant de moins de six ans.

C'est d'ailleurs probablement sur cette dernière mesure que les premières frictions feront monter la pression puisque le Parti libéral, le Bloc québécois et le NPD s'affichent ouvertement contre la mise à mort des ententes sur les garderies conclues avec les provinces, qui doivent être remplacées par l'allocation de 1200 \$. Comment chacun jouera ses cartes pour éviter de faire tomber le gouvernement? C'est l'un des rares suspens à l'horizon. A moins que le budget soit assez digeste dans son ensemble pour que la pilule des garderies soit avalée avec seulement quelques grimaces...

Outre le discours du Trône et le budget, les deux gros tests du gouvernement, les autres lois et mesures des conservateurs seront jugées à la pièce par les partis d'opposition. Déjà, le Bloc prévient qu'il n'appuiera pas le gouvernement sur l'une de ses cinq priorités, à savoir le durcissement des peines d'emprisonnement pour les mineurs qui commettent un crime d'adulte et les sentences minimales garanties pour les crimes graves. «Le virage très conservateur en justice, on ne sera pas d'accord avec ça», a affirmé Gilles Duceppe mercredi. Toutefois, comme le chef du Bloc l'a souligné, le NPD et le Parti libéral semblent plus disposés à soutenir le gouvernement dans ce cas précis. «On verra, ça va se jouer dossier par dossier», souligne Gilles Duceppe.

## En avant les priorités

Stephen Harper et son entourage sont très clairs depuis plusieurs semaines: pas question de déroger aux cinq grandes priorités du gouvernement. Mardi, devant son caucus et plusieurs employés des bureaux conservateurs — et étrangement, le premier ministre libéral de la Colombie-Britannique, Gordon Campbell, qui était présent à cet événement partisan —, Stephen Harper a ressorti la même cassette.

«Les Canadiens nous ont fait confiance et nous devons nous montrer dignes de cette confiance, et nous allons honorer nos promesses, a-t-il lancé. Mes amis, les Canadiens ont vu le passé et ils sont tannés, ils ne veulent plus regarder en arrière. [...] C'est maintenant à nous de régler les problèmes et de mettre en place les conditions d'un futur prometteur. Nous savons ce que nous avons à faire. Nous savons ce que nous voulons faire. Et, mes amis, ne vous y trompez pas, les Canadiens sont avec nous.»

Le premier ministre a réaffirmé son désir de mettre de l'avant ses priorités, soit une loi sur l'imputabilité (qui sera probablement appuyée par tous les partis politiques), un système de justice plus sévère, la réduction de la TPS, l'allocation de 1200 \$ aux familles avec enfants en bas âge et, finalement, le règlement du déséquilibre fiscal et la réduction des temps d'attente en santé.

Le message était sans équivoque mardi: les autres partis devront suivre le rythme de ces priorités ou alors être prêts à faire face à l'électorat. Pour les autres mesures, le gouvernement laisse planer un comode «on verra».

Et les conservateurs n'ont pas l'intention de perdre de temps. Stephen Harper et son équipe veulent se bâtir un bilan rapidement, question d'avoir quelque chose de solide sur lequel s'appuyer en cas d'élections hâtives à l'automne 2006 ou au printemps 2007. D'ailleurs, mis à part le règlement du déséquilibre fiscal et la réduction des temps d'attente dans le domaine de la santé, deux mesures plus longues à mettre en place en raison des négociations avec les provinces, les quatre autres priorités du gouvernement conservateur pourraient fort bien avoir été expédiées avant la relâche de l'été. Stephen Harper fait la même analyse que tout le monde, il sait qu'il a devant lui une courte période de grâce dont il doit profiter.

Le Devoir



## Améliorez vos perspectives de carrière.

Réalisez votre potentiel et allez de l'avant grâce aux programmes d'études à temps partiel et cours du soir crédités offerts dans les disciplines suivantes :

- Comptabilité
- Fiscalité et Trésorerie-finances
- Commerce électronique et Systèmes d'information
- Commerce international
- Gestion de la santé et Services sociaux
- Gestion des ressources humaines
- Gestion de la production
- Relations publiques
- Leadership
- Marketing
- Transport et logistique
- Traduction

La date limite pour présenter votre demande d'admission aux programmes :  
1<sup>er</sup> juin pour l'automne 2006

UNIVERSITÉ  
McGill

Centre d'éducation permanente

www.mcgill.ca/conted

## PERSPECTIVES



Jean Dion

## Jasons fédéralisme au CPE

Une maison d'édition révolutionnaire réalisera un sensationnel coup de marketing aujourd'hui même en publiant *Jasons fédéralisme au CPE*, un vade-mecum à l'intention des tout-petits visant à favoriser la dissémination des valeurs canadiennes et la connaissance de la structure constitutionnelle bicamérale décentralisée qui fait la force du pays et l'a donné en exemple au monde entier. Et il ne s'agit pas d'un poisson d'avril, a-t-on appris auprès de sources extraordinairement bien informées dans le domaine du temps à perdre.

«Ce n'est pas de la propagande», a prévenu l'auteur, qui tient à garder l'anonymat étant donné que son ouvrage, disponible dans tous les bons stationnements de centres d'achats de la banlieue, a reçu une contribution financière de l'organisme occulte Option Canada. «Nous avons confectionné un outil pédagogique servant de contre-propagande devant l'envahissement du mental de nos enfants par les thuriferaires de la sécession. La jeunesse est notre plus grande richesse, on ne la laissera pas grandir dans la désinformation et l'endoctrinement.»

Le manuel est publié dans les deux langues officielles, de même qu'en 14 langues autochtones et en 253 autres langues et dialectes afin de faire vache-muliculturel. «No child left behind. Non enfant gauche derrière», s'est réjoui une ministre de l'Héritage fluente dans toute la palette discursive d'un océan à l'autre, et à l'autre. «Les CPE sont une création typiquement québécoise, voire séparatiste, a renchérit un intervenant. Il était temps que se fasse jour un contrepoids idéologique afin que soit garanti l'équilibre pédo-psychologique des générations futures.»

Selon le concepteur de *Jasons fédéralisme au CPE*, les troupes de la discorde sont à pied d'œuvre dans les institutions destinées à la jeunesse et salissent la tête des gamins en refusant de les exposer à certaines réalités irréfragablement positives. «C'est un fait que dans certains milieux particulièrement infestés par la gangrène autonomiste, on décourage les jeunes de soutenir le Canadien de Montréal, on interdit l'utilisation de cahiers brouillons de marque Canada, on raille la fréquentation régulière de succursales Canadian Tire, on punit le port de la canadienne et on raconte plein de choses qui n'ont pas d'allure sur la valeur nutritive des biscuits feuilletés d'érable», a-t-il commenté, furibard.

Au lieu de «tout centrer sur la division, la chicane et le tapage», le manuel met l'accent sur les résultats, l'entraide et la concorde. «Les désaccords qui peuvent survenir de temps à autre au Canada ne sont rien à côté des accords qui nous unissent, peut-on lire. Meech et Charlottetown, par exemple. Deux idées dont on peut au surplus se servir pour faire des mathématiques, avec Meech plus et les 31 gains de Charlottetown. C'est ça qui est ça.»

Dans le bouquin, on retrouve toutes sortes d'affaires full cool. Dans la section «Exercices pratiques», les bambins sont invités à gossier une tour de la Paix en galets du Labrador, à aménager dans la cour de récré un carré de sable bitumineux de l'Athabasca, à dessiner au crayon de cire un quadrilatère parfait épousant les contours de la Saskatchewan et à construire un bateau de carton chargé d'investir l'île de Hans et d'assurer la souveraineté dans l'Arctique. «À l'île de Hans, que les sociaux-démocrates révisionnistes danois traitent perfidement annexer, il ne peut y avoir qu'un drapeau. Pas deux, un. Un jour, il y aura juste un drapeau», mentionne le manuel.

On trouve également des contes à message, comme *Le Petit Chiffon rouge*, dans lequel la mère-grand, résolulement nationaliste, pâti d'avoir essayé d'obtenir le petit pot de beurre et l'argent du petit pot de beurre. Dans *Blanche-Neige et les sept provinces qui reçoivent de la péquation*, la jeune fille constate qu'en raison des compressions, elle ne peut placer ses copains à l'assurance-chômage et les fait donc travailler comme tout bon Canadien, finissant par obtenir une réforme du Sénat. *Le Petit Poussah* explore l'origine de la bedaine de Stephen Harper et conclut à l'excellence pour la santé et la corpulence du bréuf de l'Ouest. Pour sa part, *La Belle au bois d'œuvre dormant* voit une Canadienne Canadienne embrasser un frog qui se change en gouverneur général dont toute la vie sera consacrée à combattre l'imposition de tarifs à l'exportation.

Le manuel contient par ailleurs des formules à l'emporte-pièce susceptibles d'être utilisées par les enfants fédéralisés pour en boucher un coin à leurs parents séparatistes. «Tu pourrais m'acheter beaucoup plus de jouets si tu disposais du pouvoir fédéral de dépenser», dit un petit garçon à son père. Un autre, à qui sa mère reproche de ne pas obéir, lui rétorque: «Tes questions ne sont pas claires.» Une fillette dont les parents blâment taxes et impôts pour leur indigence leur fait remarquer que «ça ne serait pas de même si on habitait en Alberta». Un groupe d'enfants dans une classe de maternelle se soulève contre la maîtresse qui évoque les coupes dans le réseau de l'éducation pour expliquer le manque de matériel: «T'avais juste à devenir membre en vue du Parti libéral du Canada et accepter une participation au programme de commandites», le sermonnent-ils.

«Tout est là», a mentionné l'auteur en guise de conclusion. «Si les enseignements que renferme *Jasons fédéralisme au CPE* sont judicieusement appliqués, il ne se trouvera plus un séparatiste dans une génération.» Toutefois, a-t-il convenu, la démarche elle-même peut porter à controverse. «Le plus étonnant, le plus ahurissant, le plus ébouriffant, le plus décoiffant, le plus ahurissant, le plus à-tomber-en-bas-de-sa-chaise-tout-en-se-pétant-la-tête-sur-le-mur-et-en-décollant-la-tapisserie, c'est que plus plusieurs dizaines de personnes, à différents niveaux, ont pris part à la confection de ce manuel ou ont été consultées, et que parmi ces dizaines de personnes, pas un chrétien, pas un taoïste, pas un intellectuel de centre-droite n'a levé le doigt à un moment donné pour dire qu'un supposé guide pédagogique politique à l'intention des enfants, c'est une calvette d'idée ridicule.»

Néanmoins, profitant de la mode, un autre auteur, qui se sacre ben raide de la politique celui-là, a annoncé hier la parution prochaine d'un manuel de l'indécis, *Discutons abstention à la taverne* (bienvenue aux dames).

jdion@ledevoir.com

La coexistence israélo-palestinienne

## «Vous nous oubliez et nous vous oublions»

Lassitude, fatalisme ou refus délibéré de savoir ce qui se passe dans les Territoires: les Israéliens se résignent à l'édification et au renforcement du mur, symbole de l'échec de la coexistence avec les Palestiniens.

JEAN-LUC ALLOUCHE

Jérusalem — Promis, juré. L'Israël qu'Ehoud Olmert dirigera sera «un pays où il sera chouette de vivre». A une condition: «Ne pas être otages des Palestiniens», surtout depuis l'arrivée au pouvoir du Hamas. Et donc, il faut «fixer, dans les quatre prochaines années, les frontières définitives» d'Israël. Et, à l'instar d'Ariel Sharon à qui il doit, de manière inespérée, sa soudaine chance, Olmert a forgé son propre concept, en un mot «blanchi» l'idée d'un nouveau retrait, cette fois de Cisjordanie: *hithansout*. Le «regroupement», le «retour à soi», bref, la séparation d'avec les Palestiniens, afin de ne pas dire l'évacuation des territoires occupés.

«Séparation», disait Ariel Sharon à propos de Gaza. «Regroupement», proclame donc désormais son successeur: à l'est de la barrière de sécurité, il ne devrait plus y avoir de colons, et celle-ci fera fonction de frontière. Les colons rejoindront soit l'Israël d'aujourd'hui, soit les «blocs de colonies» de Maalé Adoumim (à l'est de Jérusalem), de Gouch Etsion (au sud de Jérusalem) ou d'Ariel (au sud de

Naplouze), qui seront conservés. Son rival le plus acharné lors de la campagne électorale, Benjamin Nétanyahou, ne s'y trompe pas: «Ces élections sont un référendum sur la carte d'Israël», a-t-il dit avant les élections. A quoi Ehoud Olmert a rétorqué: «Si je suis élu, n'entreront dans ma coalition gouvernementale que ceux qui accepteront mon programme de regroupement.»

Séparation, écrivait, il y a peu, Amos Oz, l'écrivain canonique de la paix: «Je ne suis pas quelqu'un de sentimental, je ne crois donc pas en une soudaine lune de miel entre les Juifs israéliens et les Palestiniens... Si je m'attends à quelque chose, c'est plutôt à un divorce, un divorce juste et équitable, entre Israël et la Palestine... Mais tout vaut mieux que cette sorte d'enfer que nous traversons en ce moment, dans ce pays que nous [Israéliens et Palestiniens] aimons...» «Quel divorce?», s'insurge Abraham B. Yehoshua, écrivain non moins iconique, de gauche et ami

d'Oz. Il n'y a jamais eu de mariage, mais bien une occupation.»

Dans son kibboutz décrépi de Yad Hana, Pnina Feiler, militante inlassable de la paix à plus de 80 ans, n'a pas un regard pour le mur qui lui barre l'horizon de Tulkarem, la ville palestinienne d'en face. «Je préfère me souvenir du temps où nous allions là-bas, librement, où nous nous entraînions entre le kibboutz et la municipalité.» Dans la voisine Bat Héfer, cité résidentielle qui a eu la primeur du mur érigé dès 1995 «contre les chapardages» puis surelevé pendant l'Intifada, on évoque avec regret les «achats à bon marché à Tulkarem, les relations de bon voisinage». Shabtaï Gold, lui, se rend toutes les semaines dans les territoires occupés. Porte-parole des Médecins pour les droits de l'homme, il participe aux séances de soins hebdomadaires donnés dans les villages palestiniens par ces médecins israéliens volontaires. «De toute façon, cela fait longtemps qu'il n'y a pas de relations entre les deux sociétés. Il n'y a jamais eu d'autre lien pour les Israéliens que le commerce ou aller manger un humus dans les villages, ironise-t-il. Le Hamas offre un bon prétexte pour cette mesure unilatérale. Nous, nous avons déjà travaillé dans des villages dirigés par le Hamas. Nous y allons avec une attitude différente et sommes accueillis en conséquence. Et nous continuerons.»

### Pour le mur

Bourgeois cossus de Tel-Aviv, Adiva et Ahrlé Géfen incarnent le «bel Israël» d'antan. De gauche, bien sûr, contre l'occupation «dès 1967», ils ont voté travailliste sans état d'âme. Elle est écrivaine, lui, à la tête d'une importante société de la grande distribution. «Je suis pour la barrière, pour les barrages, parce que je veux pouvoir aller au jardin avec mes petits-enfants. Dans ce périmètre, 200 personnes ont été victimes de l'Intifada», lance-t-elle d'emblée. «Qui a ramené la prospérité ces derniers mois? Nétanyahou [ministre de l'Économie d'Ariel Sharon, jusqu'à sa démission l'été dernier]? Non, c'est Avi Dichter, le chef des renseignements intérieurs, en menant la vie dure aux terroristes!», tranche Ahrlé. La nuit, je ne dors pas parce que mon fils étudie à Jérusalem, et je ne veux pas le voir déshabillé dans un attentat comme le fils de nos voisins. Il faut donc une barrière «comme il faut», avec beaucoup de passages. De l'autre côté, je sais que ma sécurité porte atteinte aux Palestiniens. En fait, je suis comme tout le monde dans ma bulle de Tel-Aviv, je ne veux pas savoir ce qui se passe là-bas. Adiva, elle, sait: toutes les deux semaines, elle se rend au barrage de Hawara, à l'entrée de Naplouze, avec les femmes de Mahsom Watch, une organisation d'Israéliennes bénévoles, «comme une jardinière d'enfants pour faire en sorte que les soldats que nous avons envoyés là-bas, en notre nom, se conduisent mieux avec les Palestiniens». Ces derniers le savent, ils s'adressent à ces femmes pour les aider à accélérer le passage, débrouiller des situations inextricables. «Le pire? Ce sont les colons qui me traitent de pute nazie — heureusement que je suis vieille, je ne leur réponds pas... Je crains plus que tout leur haine, et moins le Hamas»,



Un soldat israélien montant la garde en bordure du «mur de sécurité» israélien.

s'emporte Adiva. «Moi non plus, je ne crains pas le Hamas, renchérit Ahrlé. Au contraire. Sharon, c'est notre hamasnik [membre du Hamas]. Lui seul a eu la force d'évacuer Gaza. Eux seuls auront la force de faire des compromis.»

### Du béton et des dollars

Dany Gerber construit des maisons de qualité à Jérusalem et peine à trouver de bons ouvriers: «Naguère, la main-d'œuvre venait des Territoires, c'est la meilleure. Avec les bouclages qui vont de Pourim à Pâques, en passant par les prochaines élections, il est impossible de planifier nos chantiers. De plus, il faut avoir plus de 35 ans pour obtenir un laissez-passer de travail en Israël, et le paradoxe veut que des hommes âgés doivent nourrir leurs fils valides et leurs familles. On utilise la main-d'œuvre arabe de Jérusalem, mais elle est moins bonne.» Il ne croit pas à la fin de l'emploi de travailleurs palestiniens, annoncée pour 2008. «On aura toujours besoin d'eux. La situation est fluide, on ne peut pas enfermer un peuple tout entier! Si le calme revient, s'il n'y a pas d'attentats, alors, tout sera possible...»

Pour l'écrivain Sami Michael, né en Irak et dont les premiers récits ont été écrits en arabe, «de profondes raisons psychologiques enracinent le mur dans la conscience des Israéliens. Autrefois, nous pensions être les «maîtres du monde», nous avons occupé les Palestiniens et nous sommes, du coup, occupés: la terreur est chez nous. La barrière a plus ou moins réduit la guerre, mais c'est une illusion qui intéresse l'extrême droite, qui veut prolonger l'occupation. C'est une illusion inutile que le gouvernement vend au peuple. Même avec un mur de plusieurs dizaines de mètres de hauteur, il restera des colonies, des villages arabes enclavés et Jérusalem-Est, avec plusieurs milliers de Palestiniens. On a dépensé des millions de tonnes de béton et de dollars pour une illusion psychologique, en augmentant la souffrance des Palestiniens.» Pis, se désole l'écrivain de Haïfa impliqué dans la lutte pour les droits de l'homme, «nous ne voulons pas regarder l'autre peuple, ne pas être au Proche-Orient et avoir, quand même, un Etat au Proche-Orient. C'est tout l'absurde de notre existence: vivre au milieu des Arabes et les ignorer, les occuper et ne pas vouloir en tenir compte.»

«Je suis contre la barrière de sécurité, intuitivement et intellectuellement, précise Dan Bitan, l'un des fondateurs de «la Paix maintenant», très engagé dans la coopération scientifique avec Palestiniens. C'est une catastrophe, mais cela reflète la majorité des Israéliens: ils ne veulent pas avoir les Palestiniens sous les yeux. Or je ne suis pas sûr que cela soit efficace. Si les attentats ont baissé, c'est à cau-

se d'une décision politique des Palestiniens. Car, au-dessus du mur, il y aura des roquettes Qassam, ou ce sera à Paris, ou ailleurs — le terrorisme a de l'imagination...» La seule solution à ses yeux, ce sont des frontières ouvertes, avec des échanges économiques. Pour lui, l'Intifada a eu une influence très dure sur Israël, avec son cortège de peur et de haine: «Le «il n'y a pas de partenaire» d'Ehoud Barak a bien fonctionné. Cette conception a convaincu même la gauche, qui se sépare en deux camps: d'un côté, la coexistence et, de l'autre, un Etat palestinien, certes, mais loin de nous. C'est le «eux là-bas, nous ici» des travaillistes. Nous sommes en pleine tragédie: l'occupation a aidé la montée du Hamas et, ceux-là, en retour, justifient notre rigidité. Nous avons aidé le Hamas et assommé le Fatah. Je deviens de plus en plus pessimiste pour les années prochaines. Pourtant, il faut essayer de parler avec le Hamas: une partie est certes plus extrémiste, mais il faut approcher avec les autres.»

### Renoncement provisoire

Au fond, analyse Denis Charbit, professeur de sciences politiques et historien, «les gens s'en fichent. Après trois années terribles, ils veulent être tranquilles. La muraille symbolise ce retour sur soi, comme une convalescence, sans se préoccuper de ce qui se passe de l'autre côté. Ramènera-t-elle l'équilibre? Se préoccupera-t-on de la chose publique, des problèmes sociaux? Je ne le crois pas. Cela reflète la fin des idéologies fortes, d'où le succès de Kadima, monté de bric et de broc, sans la rhétorique ancienne des grands rêves: le Grand Israël et «la Paix maintenant», pourtant différents, se sont effondrés. On a congédié l'idée même de paix. Il faut donc gérer et non résoudre la fin du conflit, d'où cette barrière: pour ne plus en entendre parler. Vous nous oubliez et nous vous oublions, on ne se parle plus... Un renoncement provisoire, mais peut-être durable. Cette attitude est très consensuelle, d'où le score d'Olmert égal à celui de Sharon, l'expression d'une «troisième voie» pragmatique, plus gestionnaire.»

De son côté, A. Yehoshua ironise sur ces «frontières définitives» décrétées de manière unilatérale, «sauf à revenir à celles de 1967 et à résoudre le problème des réfugiés et de Jérusalem... Mais il ne désespère pas. Pour lui, la seule solution: des accords partiels avec le Hamas, «rendre par exemple toutes les colonies au sud de Hébron, et y laisser les religieux qui veulent y rester. Un petit modèle qui peut servir ailleurs: entre religieux, cela peut fonctionner, car ils ont une autre conception du temps de l'Histoire. Lorsque le Hamas dit «houdna tawila», une longue trêve, il faut le prendre au mot. Cela peut faciliter le processus de fixation des frontières car l'unilatéralisme n'apportera pas le calme.»

Libération

## PERSPECTIVES



Washington a construit une clôture à la frontière avec le Mexique.

JORGE DUENES REUTERS

## Les États-Unis à fleur de peau

### Les républicains se déchirent au Congrès au sujet de l'immigration illégale

La frontière entre le Mexique et les États-Unis, l'une des plus fréquentées au monde, pourra-t-elle jamais être totalement contrôlée? Vue de l'esprit, disent les critiques d'une politique d'immigration américaine qui s'emploie depuis 15 ans, sans résultats probants, à fermer la frontière aux illégaux en érigeant des clôtures et en multipliant les effectifs policiers. Le débat enflamme actuellement le Congrès, où le désir de renforcer radicalement les contrôles frontaliers se dispute à la nécessité de régulariser enfin la situation des illégaux qui vivent aux États-Unis. Inquiets, les Latinos ont bruyamment ajouté leur voix au débat cette semaine, manifestant par centaines de milliers dans les rues des grandes villes américaines, de Detroit à Los Angeles, pour dénoncer ceux qui veulent criminaliser leur contribution à l'économie américaine

GUY TAILLEFER

Jamais le désert n'aura autant tué qu'en 2005: 473 migrants sont morts de soif, de chaleur et de froid, parfois tués par les passagers en tentant de traverser la frontière américaine. Ils sont les victimes tragiques du jeu du chat et de la souris que se livrent les illégaux et la Border Police, dont les effectifs n'ont du reste cessé d'augmenter depuis le début des années 1990.

L'année dernière, près de 10 000 policiers ont intercepté 1,2 million de personnes dans les déserts de l'Arizona, du Nouveau-Mexique et du Texas. L'équivalent d'une arrestation toutes les 30 secondes. Un autre record. On ignore avec précision combien complètent la traversée mais, selon le Pew Hispanic Center, quelque 12 millions d'illégaux vivent aujourd'hui aux États-Unis, dont 56 % de Mexicains. Le nombre d'illégaux, toutes nationalités confondues, a crû de près de 4 millions en cinq ans.

C'est la preuve que les mesures actuelles sont à la fois utiles et insuffisantes, soutiennent des républicains comme Tom Tancredo, représentant du Colorado, grand pourfendeur d'immigrants et tenant d'une frontière hermétiquement close. Il défend le projet de construire une double clôture de 1125 km le long de la frontière (qui court sur 3200 km).

«Ils vont arriver en parachute», lui répliqua ironiquement le sénateur républicain modéré, John McCain, que l'approche strictement sécuritaire de certains de ses collègues n'est pas loin d'exaspérer. Lui croit que l'obsession policière ne peut plus faire l'économie d'une réforme de l'immigration et d'un processus de régularisation du statut des illégaux.

Si les démocrates souffrent de certaines divisions à ce sujet, elles sont insignifiantes en comparaison du fossé que creuse la question de l'immigration illégale dans les rangs républicains, écartelés entre différents intérêts électoraux. L'horizon électoral étant celui des législatives de mi-mandat de novembre prochain, où le tiers des sièges du Sénat et l'ensemble de ceux de la Chambre des représentants sont en jeu, mais aussi de la présidentielle de 2008, en prévision de laquelle certains aspirants commencent déjà à se positionner.

Il y a longtemps qu'on n'avait vu le Congrès, où les républicains disposent de la majorité, être divisés à ce point sur cette délicate question. Telles sont les divergences, qu'on se de-

mande à Washington si cet effort de réforme aboutira. Plutôt improbable, alors, que le président mexicain Vicente Fox, qui rencontrait hier et jeudi, à Cancún, le président George W. Bush et le premier ministre Stephen Harper, voie se concrétiser d'ici la fin de son mandat, en décembre prochain, la grande tâche diplomatique qu'il s'était fixée en arrivant au pouvoir en 2000: obtenir que soit régularisée la situation des 6 millions de sans-papiers mexicains qui travaillent aux États-Unis, irritant ancien des relations mexico-américaines.

Le président Bush, doté grâce à ses origines texanes de certaines sensibilités *latinos*, pense aussi à son héritage et plaide depuis un an pour une réforme de l'immigration qui comprendrait un programme de travailleurs invités, semblable à celui qui permet à des travailleurs agricoles mexicains de venir travailler au Canada pendant l'été, auquel seraient admissibles les étrangers qui combleraient des postes dont les Américains ne veulent pas.

#### Le tabou de l'amnistie

La Chambre des représentants a fermé la porte à cette possibilité en décembre dernier, adoptant un projet de loi exclusivement policier et répressif. En amont, le projet prévoit l'augmentation des effectifs policiers et la construction d'une clôture sur le tiers de la frontière mexicaine, complétée par un «mur virtuel» — comprenant surveillance aérienne, caméras et détecteurs de mouvements. Il va même jusqu'à réclamer que des études soient entreprises sur l'érection de pareilles barrières sur certaines parties de la frontière avec le Canada.

En aval, les employeurs seraient tenus de vérifier le statut de leurs employés et seraient passibles d'amendes ceux qui embauchent des illégaux en connaissance de cause. En outre, le projet de loi criminalise le fait de vivre illégalement aux États-Unis, ce qui constitue une infraction civile au regard de la loi actuelle. Ces dispositions font hurler les gens d'affaires et la communauté latino-américaine, exaspérée par l'hypocrisie qui consiste à nier leur contribution à l'économie du pays.

«Vous verrez qu'en supprimant la perspective d'un emploi, les gens retourneront chez eux par millions»

«Vous verrez qu'en supprimant la perspective d'un emploi, les gens retourneront chez eux par millions», a déclaré le républicain Tom Tancredo. «Ceux qui ne rentrent pas, vous les déportez.» Fait également partie du projet de loi un article qui pénaliserait les Églises et les organisations sociales qui viennent en aide à des illégaux. Dénonçant début mars «l'hystérie» anti-immigrante qui balaie le pays, le cardinal Roger M. Mahony, de Los Angeles, est allé jusqu'à déclarer qu'il appellerait les prêtres à défier la loi si elle était adoptée.

Le projet de loi, qualifié à Mexico de «honteux», a pour l'essentiel été repris au Sénat par le leader de la majorité républicaine, Bill Frist, candidat potentiel à la présidentielle de 2008.

Cela augurait cette semaine d'un affrontement avec un autre clan républicain réuni au sein du Comité judiciaire du Sénat, favorable, lui, à un plan de légalisation du statut des illégaux. La proposition du comité sénatorial entérine le volet policier du projet de la Chambre, tout en ouvrant aux immigrants en situation irrégulière une porte vers la citoyenneté. Encore que la voie est semée d'embûches: ceux qui se trouvaient aux États-Unis avant 2004 pourraient obtenir un permis de travail temporaire, à condition de payer une amende de 1000 \$US et d'être sans antécédents criminels. Au bout de six ans, ils deviendraient admissibles au statut de résidence permanente après avoir appris l'anglais, payé tout arriéré en taxes et une amende additionnelle de 1000 \$US.

D'un côté comme de l'autre de la barricade

politique, l'octroi éventuel d'une amnistie tient du tabou absolu dans le discours politique américain. Ou s'agit-il d'une amnistie qui ne dit pas son nom?

La polémique traduit en tout cas la position électorale très inconfortable dans laquelle se trouvent les républicains: plaire aux plus conservateurs des leurs en adoptant la manière dure, ou défendre une position plus modérée afin de faire des gains parmi un électoral *latino* en pleine croissance et, donnée économique fondamentale, ne pas se mettre à dos les gens d'affaires, ces électeurs républicains dont les profits dépendent de la présence d'une main-d'œuvre à bon marché dans l'industrie de l'agriculture, de la construction et de la restauration...

#### Effets pervers

Les opposants à la «militarisation» de la frontière pointent les effets pervers qu'a eu l'installation de la première clôture qui fut construite au début des années 1990, près de San Diego, longue d'une soixantaine de kilomètres. Sa construction, combinée à l'ajout d'effectifs policiers, a réduit radicalement le nombre de passages illégaux dans cette région, tout en poussant massivement les immigrants à tenter leur chance en d'autres points frontaliers, autrement plus dangereux. En conséquence, le renforcement de la surveillance migratoire a moins servi à décourager les immigrants qu'à faire le bonheur des organisations criminelles de passeurs. Le passage clandestin devenant plus dangereux, les *coyotes*, devenus plus nécessaires, ont augmenté leurs tarifs — qui peuvent atteindre 1000 \$US. Résultat: pour faire leurs frais, les immigrants qui réussissent à passer demeurent de plus en plus longtemps aux États-Unis.

On commet depuis trop longtemps l'erreur d'articuler la discussion sur l'immigration mexicaine autour du contrôle de la frontière physique, déplore l'expert Peter Andreas, auteur de *Border Games: Policing the US-Mexico Divide*, alors qu'il devient urgent d'y voir avant tout un enjeu de développement du marché du travail. Les clôtures auront un impact dissuasif limité, martèlent nombre des spécialistes, tant que les écarts de revenus entre le Mexique et les États-Unis demeurent aussi grands.

«La tentation est forte pour les politiciens de vouloir durcir la frontière dans les moments de crise, quand l'opinion réclame que "quelque chose" soit fait. Politiquement, c'est peut-être irrésistible, mais ça n'est jamais qu'un show de force symbolique hautement inefficace», plaide M. Andreas dans une analyse récemment paru dans la revue *Current History*.

«La tentation est forte pour les politiciens de vouloir durcir la frontière dans les moments de crise, quand l'opinion réclame que "quelque chose" soit fait. Politiquement, c'est peut-être irrésistible, mais ça n'est jamais qu'un show de force symbolique hautement inefficace», plaide M. Andreas dans une analyse récemment paru dans la revue *Current History*.

#### Anxiétés antiterroristes

La crise est aiguë par la crainte légitime que cette frontière, l'une des plus fréquentées au monde, soit utilisée pour aller commettre aux États-Unis des attentats terroristes. Les événements du 11 septembre 2001 ont laissé des traces profondes. La polémique sur l'immigration illégale recouvre celle sur la sécurité des frontières, contre laquelle le Canada n'est pas immunisé.

Selon le ministère de la Sécurité intérieure (Homeland Security), de «fortes indications» suggèrent que la perméabilité de la frontière sud fait saliver al-Qaïda. En 2005, la Border Patrol a intercepté 155 000 illégaux provenant de pays «autres que le Mexique», soit quatre fois plus qu'en 2002. Six cent quarante-neuf d'entre eux venaient de pays jugés menaçants, comme l'Irak, l'Afghanistan et le Yémen.

La peur est de plus en plus grande que les mêmes groupes, les mêmes méthodes et les mêmes routes utilisés pour passer en contrebande la drogue et les immigrants servent à faire passer clandestinement des terroristes et des armes de destruction massive. Un nouveau rapport émanant du Congrès a affûté les craintes: munis de faux certificats, des enquêteurs sont parvenus à faire entrer aux États-Unis, depuis le Canada et le Mexique, assez de matériaux radioactifs pour fabriquer deux «bombes sales».

Le Devoir  
Avec BBC, The Christian Science Monitor, The New York Times et The Los Angeles Times



Michel David

## Un homme dangereux

Quand Jean Charest est devenu chef du PLQ, au printemps 1998, il a expliqué à ses députés qu'ils devaient apprendre à «hair» leurs vis-à-vis péquistes.

Pour illustrer sa pensée, il leur avait donné l'exemple de Thomas Mulcair. Le député de Chomedey était le terreur des ministres péquistes, qui tremblaient presque en le voyant se lever à l'Assemblée nationale. Il alliait une vive intelligence à une totale absence de scrupules. À la période de questions, il ne visait que la jugulaire. Dans son esprit, il ne suffisait pas de marquer de points, il fallait saigner l'ennemi.

Comme M. Charest a-t-il pu oublier combien il est dangereux? Peu importe la difficulté qu'on peut avoir à le contrôler, M. Mulcair est le genre d'homme qu'il est toujours préférable d'avoir dans son camp. En l'expulsant du cabinet, le premier ministre s'en est fait un ennemi infiniment plus dangereux que n'importe quel «ami d'en face».

Il était déjà inimaginable que M. Mulcair puisse accepter le ministère bidon qu'on lui offrait. C'était le connaître encore plus mal de penser que cette humiliation l'amènerait à démissionner sur-le-champ. M. Mulcair est peut-être bouillant, mais plus encore, il est vindicatif.

S'il s'était répandu en méditations au lendemain de son expulsion du cabinet, on aurait pu conclure à un coup de sang, mais le ministre déchu a pris le temps de se calmer. L'offensive médiatique qu'il a lancée hier contre le gouvernement dont il faisait partie n'a rien d'impulsif. L'attaque a été froidement planifiée. Il a même annoncé une suite télévisée en fin de semaine.

Le bureau du premier ministre a commis une autre erreur en tentant de faire croire que M. Mulcair était d'accord avec le principe de la vente du Mont-Orford, alors qu'il a désobéi délibérément à un ordre du secrétaire général du conseil exécutif, André Dicaire, qui l'avait intimé de préparer les documents requis. Orgueilleux comme il est, il ne pouvait pas laisser passer cela.

La série d'entrevues qu'il a accordées à des journalistes de son choix va cependant bien au-delà d'une simple mise au point sur le rôle qu'il a pu jouer dans le dossier du Mont-Orford ou celui du port méthanier Rabaska.

En expliquant qu'il n'avait pas pu se résoudre à sacrifier le patrimoine public aux intérêts d'un promoteur immobilier, l'ancien ministre de l'Environnement accuse implicitement le gouvernement, plus particulièrement le bureau du premier ministre, de l'avoir fait.

De la même façon, par effet de contraste, son opposition au projet Rabaska souligne en caractères gras la complaisance de son successeur, Claude Bécharde. Dans les deux cas, il fait passer M. Bécharde pour un exécutant servile, qui manque ouvertement à ses responsabilités.

La présence de ce mouton noir au caucus pourrait devenir de plus en plus embarrassante, mais M. Charest devra vraisemblablement s'en accommoder. Un premier ministre a tout le loisir de mettre un ministre à la porte, peu importe la raison. En revanche, expulser un député du caucus exige des motifs très graves.

En 1982, Claude Forget avait recommandé, sans succès, l'expulsion des sept députés libéraux qui avaient refusé de condamner le rapatriement unilatéral de la Constitution. Finalement, c'est M. Forget qui est parti.

Les entrevues que M. Mulcair a accordées sont peut-être lourdes de sous-entendus, mais il a bien pris soin de ne pas attaquer directement le gouvernement ou son chef. La ministre des Relations internationales, Monique Gagnon-Tremblay lui a reproché d'avoir manqué à son serment d'office, en révélant des faits survenus alors qu'il était en fonction. Il devra s'expliquer devant le caucus mercredi prochain, mais il y a fort à parier que les choses n'iront pas plus loin. Pour le moment, du moins.

Déjà, son expulsion du cabinet avait créé de sérieux remous au sein du caucus. Sévir davantage risquerait de provoquer une véritable révolte. D'autant plus que des députés sont d'accord avec M. Mulcair. Même ceux dont la conscience environnementale n'est pas troublée outre mesure par la vente du Mont-Orford sont parfaitement conscients du mécontentement qu'elle crée.

Encore une fois, un manque de jugement politique du premier ministre, doublé d'une remarquable maladresse, a transformé un dossier régional en psychodrame national, qui vient compromettre une conjoncture qui s'annonçait plus favorable aux libéraux.

Au sein du PLQ, M. Mulcair est également en terrain solide. En septembre 2003, le conseil général avait adopté à l'unanimité une résolution présentée par l'association d'Orford, qui visait précisément à préserver l'intégrité du parc national. La question reviendra inévitablement sur le tapis lors du conseil général qui doit avoir lieu au début de mai à Trois-Rivières.

Manifestement, il y a de la nervosité dans l'air. Le responsable du dossier de l'environnement au comité du suivi des engagements électoraux du PLQ, Jean-Guy Dépot, qui milite activement contre la vente du Mont-Orford, a été invité à s'intéresser plutôt aux questions d'éducation.

Dans l'état actuel des choses, M. Charest n'est tout simplement pas en position d'affronter une fronde. Après l'embellie passagère provoquée par l'arrivée du gouvernement Harper, le dernier sondage Crop révèle que le taux d'insatisfaction à l'endroit du gouvernement est retombé au niveau antérieur aux élections fédérales du 23 janvier.

Plus le temps passe sans que leurs chances de réélection semblent s'améliorer, plus les libéraux vont s'interroger sur l'à-propos de garder un chef qu'à peine un Québécois sur quatre juge le plus apte à diriger le Québec. M. Charest n'a pas intérêt à leur donner d'autres motifs de vouloir le remplacer.

mdavid@ledevoir.com



Un des opposants à la réforme de l'immigration a été arrêté cette semaine.

REUTERS

## É D I T O R I A L

## Un premier pas

Le décor change, les participants aussi, mais les problèmes demeurent. Tel est le constat qu'il faut faire au terme de la rencontre trilatérale qui a réuni, ces deux derniers jours à Cancún, le Mexicain Vicente Fox, l'Américain George W. Bush et le Canadien Stephen Harper. Ce dernier revient à Ottawa avec, toutefois, l'espoir que des progrès pourront être faits ces prochains mois dans certains dossiers.

Ce sommet de Cancún constituait la première grande sortie internationale du premier ministre Harper. Il comptait profiter de l'occasion pour asseoir sur de nouvelles bases les relations canado-américaines mises à mal par son prédécesseur Paul Martin. Visiblement, le contact a été positif.

Renouer le dialogue avec les États-Unis était également l'objectif que poursuivait M. Martin lorsqu'il s'était rendu à Monterrey en janvier 2004, quelques jours après son assermentation comme premier ministre, pour participer à ce même sommet avec les présidents Fox et Bush. Il se faisait fort lui aussi de rétablir la communication entre Washington et Ottawa, coupée depuis la décision du gouvernement Chrétien de ne pas participer à l'invasion de l'Irak.

Les dépêches de presse publiées à l'issue du tête-à-tête qu'avaient eu MM. Bush et Martin parlaient de «dégel significatif des relations canado-américaines». Les États-Unis avaient alors accepté d'ouvrir aux entreprises canadiennes les appels d'offres pour la reconstruction de l'Irak. «Les vibrations étaient très bonnes des deux côtés», avait dit M. Martin à l'issue de la rencontre bilatérale qu'il avait eue avec le président américain.

Stephen Harper et le président Bush se devaient d'avoir des propos plus mesurés à la suite de leur entretien privé de jeudi soir. Venant de discuter de deux problèmes, le conflit du bois d'œuvre et la fluidité aux frontières, qui avaient fait l'objet d'échanges entre MM. Martin et Bush à Monterrey, ils étaient à même de comprendre que les bonnes «vibrations» ne sont garantes de rien. Les relations entre le Canada et les États-Unis sont plus complexes que cela. Beaucoup plus.

Cette rencontre de Cancún n'était pas sans importance pour le gouvernement canadien, qui cherchait à remettre, symboliquement, le compteur à zéro. À cet égard, ce ne sont pas tant les atomes crochus que pourront avoir développés MM. Bush et Harper qui faciliteront les choses pour l'avenir. Le locataire de la Maison-Blanche a surtout retenu les politiques nouvelles que mettent en place présentement à Ottawa les conservateurs. Le démontre bien son commentaire approbateur à propos de la récente visite rendue par Stephen Harper aux militaires canadiens en Afghanistan. Ce gage de bonne foi de l'allié canadien aura contribué plus que tout à dissiper le climat de méfiance qui s'était installé ces deux dernières années entre les deux pays.

De cette rencontre à Cancún, il ne fallait évidemment rien attendre de concret, si ce n'est l'expression d'une volonté renouvelée de régler les dossiers qui constituent les principaux irritants de part et d'autre de la frontière. On peut y voir un premier pas qui en appellera d'autres ces prochains mois.

La résolution selon des conditions satisfaisantes pour le Canada du dossier du bois d'œuvre ainsi que celui de la sécurité aux frontières constituera un test important pour le premier ministre Harper. Celui-ci a soutenu en campagne électorale, il faut le rappeler, qu'il saurait réussir, par un dialogue ouvert et franc, là où les libéraux de Paul Martin ont échoué en jouant de provocation. Mais pas plus que ces derniers, il ne pourra se permettre de compromis. On le soupçonne déjà d'être pro-américain, et ses adversaires seraient prompts à l'accuser de brader les intérêts du Canada.

bdescoteaux@ledevoir.ca

## Le CHUM... en 2015?

La construction des deux grands hôpitaux universitaires, le CHUM et le CUSM, qui devait commencer quelque part l'an prochain, pourrait être retardée de quelques années encore. Placé devant l'évidence qu'on a sous-évalué les coûts de ces hôpitaux spécialisés dès le départ, le bureau du premier ministre Charest semble maintenant tout à fait disposé à concéder leur réalisation au secteur privé.

Alors que le ministre de la Santé, Philippe Couillard, se disait plutôt réfractaire à la formule de PPP pour les grands hôpitaux, il semble que les dépassements de coûts révélés récemment aient affaibli sa position au conseil des ministres. Le ministre se montre désormais beaucoup plus ouvert à la formule de PPP.

De son côté, la présidente du Conseil du trésor, Mme Jérôme-Forget, responsable de l'Agence de PPP, n'a jamais caché son intérêt. Lors d'un entretien téléphonique, hier après-midi, Mme Jérôme-Forget n'a pas voulu confirmer que le gouvernement irait de l'avant... mais presque. D'ici peu, Québec devrait donc annoncer son intention et demander à l'Agence de comparer les avantages d'une construction en PPP par rapport à une construction conventionnelle.

Quant au type de PPP, la présidente du Conseil du trésor nous a souligné qu'on se limiterait à la construction, à la gestion et à l'entretien des immeubles et non pas à l'achat des équipements médicaux ou à la gestion des soins hospitaliers. En somme, il ne serait pas question de confier les hôpitaux au secteur privé, mais seulement leur construction et leur entretien pendant une trentaine d'années. Après quoi, ils seraient remis au gouvernement.

Qui financerait les travaux? Probablement une grande institution intéressée à investir dans l'immobilier, «la Caisse de dépôt ou Teachers, par exemple», de répondre Mme Jérôme-Forget. On songerait même à éviter les taxes en passant par une institution gouvernementale comme la Corporation d'hébergement du Québec, qui possède et gère déjà des établissements du réseau de la santé.

Lors d'une visite au *Devoir*, plus tôt cette semaine, le directeur général du CHUM, le docteur Denis R. Roy, a exprimé l'avis qu'un PPP retarderait les travaux de construction de deux ans environ. En revanche, la formule peut faire en sorte que le projet soit réalisé à l'intérieur des échéances fixées et des budgets alloués, ce qui présente un intérêt certain.

Quant aux économies possibles au cours des années de gestion privée, la preuve reste à faire. Si l'entreprise responsable doit embaucher des employés d'entretien aux mêmes conditions que la fonction publique, on ne voit pas d'où proviendraient les économies.

Ce qui inquiète le plus à l'heure actuelle dans cette saga des hôpitaux, ce n'est pas le fait d'ignorer le nom de celui qui construira et entretiendra les immeubles, mais d'ignorer ce qui se passe derrière les portes closes. Depuis le jour où Québec a tranché quant au choix de l'emplacement du futur CHUM, on tourne en rond. Monsieur le ministre, à quand la première pelletée de terre?

j.rsansfacon@ledevoir.com

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX  
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON  
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE  
Directeur de l'information JULES RICHER  
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,  
LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU  
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET  
Directrice, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



## LETTRES

## Bravo M. Chirac, pour ce geste de désapprobation!

Je dis bravo au président français Jacques Chirac. Quelle fière décision il a prise de sortir de la salle du Conseil européen à Bruxelles pour refuser d'entendre son compatriote Ernest-Antoine Seillière prononcer un discours en anglais. «On ne va pas fonder le monde de demain sur une seule langue et donc une seule culture, ce serait une régression dramatique», a-t-il donné en guise d'explication. Un petit geste de désapprobation en apparence, mais important à mon sens, car posé par la plus haute personnalité politique du monde francophone, qui donne la ligne à suivre dans les rencontres internationales. En tout cas, son message a été reçu cinq sur cinq au Québec, où nous devons lutter pied à pied pour préserver ce qui nous caractérise.

La fascination qu'exerce l'anglais sur nombre de locuteurs francophones européens ne laisse pas de surprendre. Quand de bienveillants anthropologues s'occuperont de protéger le français, comme certains le font actuellement pour le boro, il sera trop tard.

Sylvio Le Blanc  
Montréal, le 31 mars 2006

## Propagande directe et indirecte

Depuis la parution du manuel *Parlons de souveraineté à l'école* publié par le Conseil de la souveraineté du Québec (CSQ) et taxé de propagande, il y a eu toute sorte d'interventions ridiculisant leur maladroite stratégie de diffusion.

Stratégie maladroite, oui, et peut-être surtout trop directe et trop franche. Consolons-nous, le CSQ n'est pas financé par l'État.

Ce qu'on ne dit pas, c'est que le fédéral commande et développe des projets de propagande, bien sûr financés par les contribuables. En effet, le gouvernement du Canada envoie insidieusement et régulièrement du matériel de propagande vantant les bienfaits du Canada dans les écoles du Québec et même en maternelle, sans que personne ne s'en offusque. Épinglettes, calendriers, vidéocassettes telles que *Faites découvrir le Canada et sa capitale à vos élèves*, ou d'autres sur le Sénat, la Chambre des communes, la GRC, sur les services du Canada pour les enfants, tout ça gratuitement puisé par les contribuables...

Voyez, cette propagande en douce est habilement diffusée sans que les médias s'en mêlent et crient au loup. Y a-t-il deux poids,

deux mesures?  
Lucette de Gagné  
Montréal, le 30 mars 2006

## Comment desservir une cause

Au-delà de l'étonnant manque de jugement de ces apôtres du Conseil de la souveraineté, ce triste document de propagande de ces illuminés qui tentaient, par la porte d'à-côté, de s'introduire de la maternelle aux classes supérieures, pose surtout sur la place publique la question de la légitimité du fascisme politique. Lorsqu'on se permet d'influencer en douce le jugement de jeunes citoyens encore fragiles aux manigances sournoises et feutrées des adeptes de quelque cause que ce soit, on donne alors la mesure de son intolérance et d'une certaine fourberie politique. Ce document, espérons-le mort-né, vient desservir plus que toute propagande fédéraliste la cause qu'il prétendait défendre. Il nous reste à espérer que cet organisme sans vision et sans assise populaire finira par mourir de sa belle mort. Les artistes qui se permettent de s'y asservir donnent la vraie mesure de leur incohérence.

Jacques Léger  
Morin-Heights, le 29 mars 2006

## REVUE DE PRESSE

## Le message et l'image

Manon Cornéliier

Ne sursautez pas! Les médias anglophones du pays sont, comme leurs vis-à-vis francophones, outrés par la stratégie de communication du premier ministre Stephen Harper, axée sur un accès limité de la presse et un contrôle étroit des ministres. Mais la manie du secret n'est pas l'apanage des conservateurs et peut s'exercer de façon plus subtile. Le journaliste spécialisé en matière de défense David Pugliese, du *Ottawa Citizen*, a tenté de montrer, dans une série de textes longs et bien documentés, comment, sans que les Canadiens ne s'en rendent trop compte, le Canada s'est retrouvé engagé dans la mission actuelle à Kandahar et à modifier l'orientation de notre politique de défense. Cette chronique est trop courte pour lui rendre justice mais disons qu'il montre combien les libéraux, sans être cachottiers, n'ont rien fait pour préparer les Canadiens à ce qui les attendait, n'y pour débattre visière levée du changement de rôle ainsi impartit aux forces canadiennes. Car il s'agit d'un changement d'orientation majeur, que les documents confidentiels obtenus par Pugliese admettent, mais sur lequel le gouvernement précédent n'a jamais vraiment insisté une fois la décision prise par le cabinet le 12 mai 2005.

En fait, comme le montre Pugliese, c'est à peine si le ministre de la Défense de l'époque et le chef d'état-major, le général Rick Hillier, ont insisté sur le changement de mission lors de leur comparution devant un comité parlementaire, quatre jours plus tard. On sait maintenant que les soldats canadiens seront appelés au combat, mais on ignore toujours sur quels critères le gouvernement entend s'appuyer pour déclarer «mission accomplie». Le gouvernement n'a jamais fait état des conséquences de cette mission afghane sur le rôle du Canada dans le monde mais, selon Pugliese, cet engagement a déjà amené Ottawa à rejeter des demandes des Nations unies. Il révèle entre autres le refus par le gouvernement Martin de fournir aussi peu que quatre experts à la mission de maintien de la paix au Congo.

## La presse



## du Canada

Championne toute catégorie en matière d'immigration, l'Ontario est agitée par un débat sur l'expulsion d'immigrants illégaux portugais travaillant dans le secteur de la construction. Le gouvernement portugais a lui-même exigé des explications puisque, prétend-on, ces personnes auraient été attirées au Canada sous de faux prétextes. On leur aurait dit qu'elles pouvaient réclamer le statut de réfugié à l'expiration de leur visa de touriste, ce qu'elles ont fait. Débutées, elles ont été encouragées à épuiser leurs recours, assurant leur gagne-pain en travaillant au noir dans le secteur de la construction. Cette industrie est montée aux barricades, d'ailleurs, affirmant ne pouvoir subir la perte de ces ouvriers.

Certains, comme le *Toronto Star*, préconisent une solution qui permettrait d'aider les travailleurs au noir tout en corrigeant pour l'avenir les problèmes du système d'immigration. Nombreux cependant cachent mal leur impatience. Lorrie Goldstein, du *Toronto Sun*, en est un exemple. Selon lui, cette controverse illustre plusieurs problèmes, dont ceux du système de revendication du statut de réfugié qui, affirme-t-il erronément, permet d'étirer sans fin les procédures. Mais ce qui envenime le tout et le fait visiblement rager, c'est l'avidité de ceux qui profitent des lacunes du système, en particulier les employeurs et les consultants et avocats en immigration.

«La cupidité peut se trouver parmi certains employeurs — nullement confinés au secteur de la construction — qui embauchent en toute connaissance de cause des réfugiés illégaux, y trouvant une source de «cheap labor» facile à exploiter.» Goldstein rappelle qu'il s'agit d'un crime dans ce pays, passible d'une amende pouvant atteindre 50 000 \$ et de deux années de prison. Mais la loi est rarement appliquée. À l'industrie de la construction qui craint la paralysie sans ces travailleurs illégaux, Goldstein rappelle que cela équivaut à dire qu'elle ne peut survivre sans un marché du travail au noir. Pour lui, cela n'est pas une excuse pour ignorer la loi.

## Et pour conclure

Les conservateurs ont promis plus de fer-

meté en matière de justice pour adolescents, dont l'imposition de peines d'adulte pour un plus grand éventail de crimes graves commis par des jeunes. Une décision rendue par la Cour d'appel de l'Ontario pourrait freiner leurs ardeurs, rapporte Janice Tibbetts, de la chaîne CanWest. Fait à noter, son texte a surtout été repris par les journaux de l'Ouest, une région qui pousse depuis longtemps pour un durcissement de la loi. Tibbetts nous apprend que la cour ontarienne a invalidé la section de la loi disant que les jeunes de 14 à 17 ans reconnus coupables d'un crime violent grave seraient passibles d'une peine pour adulte, à moins qu'ils puissent convaincre le juge du contraire. Les trois juges ont conclu que cette inversion du fardeau de la preuve allait à l'encontre de la Charte des droits. Selon eux, il revient à la Couronne de démontrer que le jeune mérite une peine pour adulte. Cette décision a de bonnes chances d'aboutir devant la Cour suprême, croit Tibbetts, qui nous apprend dans un autre texte que, malgré les craintes exprimées au Québec, le nombre de jeunes mis en détention à travers le Canada a chuté, plutôt qu'augmenté, depuis l'adoption de la nouvelle Loi sur la justice pénale pour adolescents.

Et pour finir! Il y avait le tour de taille de Stephen Harper, il y a maintenant sa garde-robe. Personne n'a manqué la photo de Harper à Cancún, en compagnie des présidents mexicain et américain Vicente Fox et George W. Bush. Il en a même été question à NewsWorld, le pendant de RDL. «Stephen, what the heck are you wearing?» (Stephen, que portes-tu pour l'amour du ciel?), titrait le *Globe and Mail* hier. Dans un article paru dans les pages politiques, la chroniqueuse de mode Leah McLaren se demande si Harper a manqué de temps, depuis son voyage en Afghanistan, pour magasiner, s'il a besoin d'un conseiller vestimentaire ou tout simplement d'un miroir. Elle lui rappelle qu'il est premier ministre et doit s'habiller en conséquence. Sans une once d'indulgence, elle note que ses pantalons sont passés de mode depuis dix ans et qu'avec sa veste de pêche, il ne lui manque qu'un seau à la main pour ressembler à «M. Canadian Tire». Ce sont les caricaturistes qui vont être contents.

mcornellier@ledevoir.com

## IDÉES

## Sauvons la maison Lafontaine, mais érigeons aussi un monument à lord Elgin

NORMAND LESTER

Journaliste  
et auteur du Livre noir du Canada anglais

Pour une fois, je suis d'accord avec Serge Joyal, Desmond Morton et John Ralston Saul, ex-prince consort du Canada. Il faut absolument sauver de la démolition la maison du premier ministre canadien Louis-Hippolyte Lafontaine (*«A la défense de la maison Lafontaine»*, *Le Devoir*, 30 mars 2006).

Je note que ces Canadiens insistent sur le rôle de l'homme dans l'établissement du gouvernement responsable au Canada, mais passe sous silence l'intérêt historique particulier de sa maison. Un bel exemple de la façon dont l'appareil de propagande fédéraliste occulte des pans de l'histoire pour favoriser l'unité canadienne.

La maison Lafontaine n'a rien à voir avec l'établissement d'un gouvernement responsable. Elle témoigne de l'épisode le plus noir de l'histoire démocratique du Canada et du racisme méprisant qui a caractérisé la minorité anglo-montréalaise, depuis la conquête jusqu'au mouvement défusionniste actuel. Elle a été au cœur d'événements sanglants que ceux que René Lévesque appelait les «Rhodésiens blancs» du Québec aimeraient mieux oublier.

## Appel au soulèvement

En avril 1849, le parlement du Canada-Uni siège à Montréal à l'endroit où se situe la Place d'Youville. Les réformistes, dirigés par Lafontaine, sont au pouvoir. Le parti Tory, dont les membres les plus fanatiques sont des Anglais de Montréal, forme l'opposition.

La première loi adoptée par le gouvernement Lafontaine est le bill des indemnités. Il s'agit de dédommager les fermiers de la Rive-Sud qui ont été victimes des représailles de la soldatesque britannique et des milices anglo-montréalaises sous les ordres du «Vieux Brûlot» Colborne lors des troubles de 1837-1838. Une pareille mesure avait déjà été adoptée, alors que les Tories étaient au pouvoir, pour indemniser les victimes de saccage en Ontario sans que cela provoque la moindre controverse.

Quant le gouverneur lord Elgin donne la sanction royale à la loi le 25 avril 1849, les Anglais de Montréal grimpent aux rideaux. *The Gazette*, toujours à l'avant-garde quand il s'agit d'attiser la haine anticanadienne française, lance ce que l'historien américain Mason Wade qualifie d'*«appel au soulèvement racial»*: «Anglo-Saxons, vous devez vivre pour l'avenir, votre sang et votre race seront désormais votre loi suprême, si vous êtes vrais à vous-mêmes. Vous serez Anglais, dissuez-vous n'être plus Britanniques. [...] La foule doit s'assembler sur la Place d'Armes, ce soir à huit heures. AU COMBAT, C'EST LE MOMENT.»

L'appel est entendu. Le soir même, ils sont de 1200 à 5000, selon les comptes-rendus, à répondre aux exhortations du journal. Les Anglais en colère s'enivrent tout en écoutant d'odieuses orateurs, dont le rédacteur en chef de *The Gazette* James Moir Ferres, cracher des injures contre les Canadiens français.

Soudain, le chef d'une des brigades des pompiers de Montréal, Alfred Perry, proclame que le temps du verbiage est terminé et entraîne la meute de soudards anglais vers le Parlement qui est en session. La brigade de pompiers de Perry est là au grand complet pour le soutenir. Elle défonce la porte de l'édifice en se servant de la grande échelle comme bélier.

Alors que les parlementaires fuient, Perry pénètre dans l'enceinte et lance une brique sur un lustre, dont plusieurs brûleurs se cassent. Le feu se répand. Bientôt, un gigantesque brasier illumine la nuit montréalaise.

## «Notre désastre d'Alexandrie»

Sous les acclamations des Anglais ivres d'alcool et d'autosatisfaction, le feu s'étend à la bibliothèque du Parlement. À l'instigation de la *Montreal Gazette*, les barbares anglo-montréalais détruisent, cette nuit-là, la plus importante bibliothèque du Canada. François-Xavier Garneau parlera de «notre désastre d'Alexandrie».



La maison Lafontaine, aujourd'hui.

JACQUES GRENIER LE DEVOIR

La bibliothèque du Parlement du Canada-Uni avait été créée à partir de la bibliothèque législative du Bas-Canada qui datait de 1802, une des toutes premières d'Occident avec celles du Congrès à Washington et de la Chambre des députés à Paris. Elle précéda de 16 ans celle de la Chambre des communes de Grande-Bretagne. Les Canadiens français, ce peuple d'illettrés, d'ignorants et d'incultes, avaient réussi à se constituer une des premières bibliothèques parlementaires du monde. La haine raciste de *The Gazette* et des Anglo-Montréalais l'a, en une nuit, réduite en fumée. [...]

Cet autodafé n'apaisera pas la rage destructrice des Anglais. Dès le lendemain, 26 avril, après avoir tenté de tuer le premier ministre Lafontaine qui est sous la protection de l'armée, les vandales anglo-saxons se dirigent vers sa demeure et la saccagent en s'acharnant sur sa bibliothèque. La police, dominée par des orangistes, laisse faire. Le gouvernement a tellement perdu le contrôle de la situation qu'il ne peut assurer la protection de lord Elgin. Les Anglais veulent le tuer comme Lafontaine. Pendant des semaines, il ne reparaitra plus au Château Ramezay, siège du gouvernement.

## Nouvelle tentative

Quatre mois plus tard, les Anglais veulent toujours assassiner Lafontaine. Un groupe armé tente de nouveau d'envahir sa maison, celle qui sera bientôt démolie: «En arrivant vis-à-vis de la maison de M. Lafontaine, qui est isolée dans un verger [rue de l'Aqueduc, entre les rues Saint-Antoine et Dorchester], les émeutiers, au nombre d'environ 200, forcèrent la porte d'entrée de la cour qui s'ouvre sur la rue; les plus effrontés entrèrent dans la propriété et commencèrent à lancer des pierres sur la maison.»

«M. Lafontaine n'était pas chez lui, ce soir-là, et la garde de la maison avait été confiée à une poignée d'amis déterminés, armés de fusils et de pistolets. [...] Quelques coups de feu furent tirés par les assaillants qui retirèrent à la première fusillade de la garnison. Les émeutiers amenèrent avec eux le jeune Mason, atteint au côté d'une blessure mortelle, et six autres grièvement blessés. Mason était le fils d'un forgeron de la

rue Craig, près de la rue Saint-Urbain. Il expira le lendemain matin.

«Avant de mourir, il avoua que l'intention des émeutiers était d'incendier la maison du premier ministre et de le pendre lui-même à un arbre de son jardin, puis de trainer son cadavre dans les rues. La corde qui devait servir à l'exécution était portée par un des bandits qui faisaient partie de l'expédition.» (Hector Berthelot et Édouard-Zotique Massicotte, *Le Bon Vieux Temps*, Beauchemin, Montréal, 1916.)

Voilà comment les Anglais de Montréal entendaient le mot démocratie représentative.

Les incendiaires, le journal *The Gazette*, de même que ceux qui participèrent aux ratonnades contre les Canadiens français qui se poursuivirent pendant des semaines, ne furent jamais punis. Au contraire, ils furent considérés comme des héros. Un pavillon de l'hôpital Douglas de Verdun immortalise la mémoire du pompier-incendiaire Alfred Perry, sans doute pour sa contribution à la démocratie au Canada.

## Un traître

Quant à lord Elgin, les Anglais de Montréal le considéraient comme traître à sa race. Ils l'ont banni à jamais de la mémoire collective. Alors que dans plusieurs villes canadiennes, des rues, des édifices ou des lieux publics rappellent lord Elgin, il ne s'en trouve pas à Montréal. La ville rend pourtant un hommage immodéré dans sa toponymie à d'obscurs et insignifiants impérialistes qui ont patouillé dans toutes les sanglantes expéditions coloniales britanniques.

Nous devrions oser honorer sa mémoire. Une grande rue de Montréal, comme la rue Sherbrooke, devrait porter son nom. Mais cela risquerait d'indisposer les Anglais de Montréal qui n'ont pas perdu leur mentalité coloniale, comme l'a si bien démontré, ces dernières années, le mouvement partitionniste et défusionniste. [...]

Admettons qu'en tant que peuple masochiste, nous avons un besoin viscéral de passer quotidiennement devant des monuments érigés à la gloire de nos conquérants. Au moins, choisissons-en un qui soit sympathique. Remplaçons la morgue suffisante de Nelson sur sa colonne par la bonne bouille rondouillarde de lord Elgin.



Louis-Hippolyte Lafontaine

## Crise des CPE en France

## Rien à voir avec des enfants gâtés

LAËTITIA TANKWE

Économiste

Les événements qui agitent la société française ces derniers mois ont été largement commentés par l'ensemble des médias étrangers. J'aimerais apporter quelques nuances, car la question va bien au-delà du CPE (contrat première embauche). Et contrairement à ce que j'ai pu entendre ou lire à plusieurs reprises, les jeunes Français savent depuis longtemps qu'on ne fait plus carrière au même endroit toute sa vie et peu ont d'ailleurs envie de passer leur vie dans la même entreprise.

Nous souhaitons évoluer, passer d'une entreprise à une autre. Et contrairement au mythe nord-américain, les jeunes français ne rêvent pas tous d'être fonctionnaires.

Ce que nous voulons, c'est conserver notre dignité. La possibilité qu'a le Québec de licencier quelqu'un à 16h45 sans lui donner la chance de ramasser ses affaires et de saluer ses collègues n'est pas selon moi un modèle à suivre. Travillons-nous pour vivre ou vivons-nous pour travailler? Nous refusons

d'être uniquement considérés comme du capital humain, que l'on prend et que l'on jette sans la moindre humanité. Nous refusons de devenir un vulgaire bien consommable.

Par ailleurs, quels sont les effets induits d'une telle réforme? Notamment sur l'implication réelle des travailleurs dans la vie et le succès de leur entreprise? Sur la fierté du sentiment d'appartenance et l'importance de l'identité sociale par le biais du travail? Comment se trouver un logement dans un pays où la crise du logement est telle que, pour accéder à un logement décent, il faut un poste permanent et la garantie des deux parents? Cette discrimination «positive» traduirait-elle vraiment par une baisse du chômage des jeunes ou juste par leur remplacement avant l'atteinte des deux ans fatidiques?

## Crise de confiance

Il est vrai que la société française avance par soubresauts. Chaque grande évolution s'est faite dans la tension, dans l'affrontement. Après chaque soubresaut, nous reconstruisons l'unité grâce aux valeurs de la République.

Nous faisons face, par ailleurs, à une crise de confiance vis-à-vis de nos poli-



EMMANUEL FRADIN REUTERS

Manifestation française devant un cordon de sécurité.

tiques. Qu'est-ce qui motive leurs réformes? L'intérêt commun ou l'arrivée des prochaines échéances électorales? Dans quelles mesures les réformes sont-elles nécessaires? Ne s'agit-il pas juste de nous faire avaler des pilules idéologiques amères? Problème de confiance, donc, et manque de communication.

Je pense que les tensions françaises reflètent un engagement de tous les ci-

toyens dans l'avenir du pays. Nous sommes tous enfants de la République, y compris les jeunes insurgés de l'automne dernier qui hurlaient leur envie d'être mieux intégrés et non l'envie de sortir de la République. Nous refusons l'indifférence, le consensus mou à la nord-américaine.

Alors que dans certains pays les groupes sociaux qui ne se sentent pas directement concernés par une réforme ne s'impliquent pas dans les discussions et s'agacent des perturbations que les revendications des autres leur font supporter, alors que dans certains pays les groupes qui souffrent se contentent de courber l'échine, la France refuse de s'avouer vaincue.

Où, la France est en crise. La France est à un tournant, elle se remodèle. J'aimerais que nous apprenions à communiquer dans le calme. J'aime les commissions d'enquêtes publiques à la québécoise. Nos cicatrices seraient probablement moins longues à refermer.

Quoi qu'il en soit, les révoltes françaises illustrent le refus du cynisme individualiste et le repli sur soi, l'envie qu'on nous redonne la possibilité d'un futur. Ne les réduisez pas à des caprices d'une société trop gâtée.



Denise Bombardier

Le 1<sup>er</sup> avril

En ce jour où traditionnellement l'on joue des tours, force est de constater que nos rapports aux autres ont perdu ce côté bon enfant, reflet d'une légèreté, que l'époque trouble ne favorise plus. Le conformisme social auquel s'ajoutent, en dépit des apparences, une codification rigide des échanges et l'influence de la technologie pèsent lourd.

Avant de jouer un tour à quelqu'un, de nos jours, et un tour est souvent un mauvais tour, il vaut mieux s'assurer de la susceptibilité de la victime, de sa plus ou moins grande inclination à réagir en fonction de ses droits ou de sa tendance à dénoncer la discrimination à tort ou à raison. Autrement dit, avant de faire courir le poisson d'avril à une personne en lui faisant traverser la ville pour prendre livraison d'une morue ou d'un bébé requin, il faut s'assurer que cette personne n'est ni féministe, ni noire, ni musulmane, ni autochtone, ni gaie, ni infirme, sous peine de se retrouver dans de mauvais draps. Dans le Québec, temple national du rire, l'on ne trouve pas ces choses particulièrement drôles.

Les gens adorent les émissions genre Surprise-Surprise parce que ça n'arrive qu'à d'autres. On rit d'autant plus des tiens qu'on est soi-même à l'abri. L'autodérision, qualité fondamentale qui comme la pomme quotidienne nous met à l'abri du médecin et désamorce les faux drames, est pratiquée par peu de gens. Car ce trait de caractère suppose une assurance de soi, une distance face aux situations et un sens aigu de la hiérarchie des valeurs, toutes caractéristiques plus ou moins absentes de notre monde civilisé.

L'ère se croit sérieuse, mais elle est surtout triste et les gens dits sérieux pêchent par manque d'imagination et sont plutôt lourds. L'allègement psychologique ne devrait-il pas remplacer l'allègement fiscal en tant qu'objectif social? On n'a qu'à marcher dans les rues en regardant la tête des gens. Les sourires sont rares, les rires plus rares encore. Les enfants n'ont plus l'air de s'amuser, ils s'activent, même que plusieurs

L'ère se croit sérieuse, mais elle est surtout triste

d'entre eux s'hypertactent. Normal dans une société qui programme les moindres détails de la vie, qui enrégimente les activités ludiques et encadre par la technologie les échanges interpersonnels. Pour les anniversaires de naissance, l'on engage de parfaits inconnus qu'on appelle les professionnels de la fête afin d'animer les soirées, on réalise des vidéos sur les jubilaires plutôt que de prononcer des discours où chacun risque d'intervenir à sa guise avec des facéties, bref on met en scène la fête avec comme résultat d'éliminer l'imprévisible, terreau favorable, entre autres, à la drôlerie. La spontanéité et l'improvisation, autres ingrédients nécessaires à la fabrication du plaisir, ont aussi de moins en moins d'adhérents. De là peut-être la baisse de tours plus ou moins pendables du 1<sup>er</sup> avril.

À vrai dire, il faut se demander si nous n'avons pas perdu le sens commun, cette vertu qui suppose qu'on fait confiance au jugement personnel. La professionnalisation de toutes les activités humaines semble avoir réussi à nous plonger dans l'impuissance. On se croit incomptent pour élever les enfants, donc on recourt aux psy, on va vers les amuseurs publics pour se faire rire, on fait appel aux conseillers en «importe quoi» plutôt que de se fier à son instinct, à son goût, à ses proches, on pratique le sport avec un entraîneur, obsédés qu'on est de performer plutôt que de s'amuser. Et justement l'amusement a cédé aussi le pas à la moquerie plus ou moins cruelle. Cette dernière se pratique à grande échelle par des gens qui se croient drôles en faisant fi de toutes les convenances, mais surtout en s'installant dans une position de hauteur face à celui dont on se moque. Le contraire des gaminerie qui se déroulent dans un contexte d'égalité de rapports même si nous fonctionnons bien davantage dans des relations de force et de droit. La vie sociale sous contrainte des chartes enlève à plusieurs l'envie de rigoler et ça se comprend.

Le côté bon enfant des relations sociales a l'avantage de décoincer la rigidité des uns, de dégonfler l'hystérie des autres, bref de dédramatiser ce monde sombre et décevant que nous renvoyons les médias au quotidien. En nous payant la tête des autres comme aujourd'hui, c'est de la nôtre aussi que nous rions. En taquinant l'entourage, c'est vers soi également qu'on attire la taquinerie. Il faut entretenir ces petites manifestations qui brisent le carcan de l'ordre social. N'y a-t-il pas un côté thérapeutique à voir la vie avec légèreté, à créer des atmosphères où l'amusement est si réel que personne ne songe à se défoncer avec des substances douteuses, à se saouler jusqu'à oublier son propre nom et à jouer à détruire l'autre plus faible, plus vulnérable, plus dépendant? Jouer des tours est un mouvement de réciprocité et d'affection. Le contraire de la revanche et de l'inéquité. Cela appartient aux manifestations qu'on appelle les petits bonheurs de la vie.

denbombardier@videotron.ca

## Écrivez-nous!

*Le Devoir* se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs. Étant donné l'abondance de courrier, nous vous demandons de limiter votre contribution à 8000 caractères (y compris les espaces), ou 1100 mots. Inutile de nous téléphoner pour assurer le suivi de votre envoi: si le texte est retenu, nous communiquerons avec son auteur. Nous vous encourageons à utiliser le courriel ([redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com)) ou un autre support électronique, mais dans tous les cas, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées complètes, y compris votre numéro de téléphone.

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Cariveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-André Chouinard (éducation); José Boileau (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Mylen (justice et faits de société), Clairandré Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Laurence Clavel, Jean-Guillaume Dumont (communisme Internet) Isabelle Paré (santé), Louise-Maude Rioux Soucy (Culture); Pauline Gravel (sciences); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (responsable des pages thématiques); Martin Ducloux, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (relucteurs); Renée Léo Guimont et Serge Paquin (relucteurs surnuméraires); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (théâtre et cahier Culture), Julie Carpentier (pupitre), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culture du week-end), Stéphane Baillargeon (reporter), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (liens), Odile Tremblay (cinéma), Frédérique Doyon (surnuméraire); à l'information économique: Gérard Berubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Reny (pupitre), Philippe Papineau (surnuméraire), Eric Desrosiers, Claude Turcotte, François Desjardins (surnuméraires); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzzetti, Manon Corriveau et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dutilleul (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marijane Hamelin (secrétaire à la rédaction); Marie-Pier Frappier, Alexandre Shields (communisme); La documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Rachel Rochefort (Ottawa); LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Jean de Billy, Jean-François Bonin, Marlene Côté, Dave Cameron, Yan Hameel, Christiane Legault, Annelise Maltain, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Martine Koopelle, Micheline Ruellan, Nadia Sebail, Mélanie Simard (publicitaires), Laurence Thériault (directrice administrative), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bernatchez (secrétaires); LA PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danielle Caszara, Richard Des Corneils, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemanis, Olivier Zaida. INFORMATIQUE Yannick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Alexandre Gaudreau (coordonnateur de la promotion et de la sollicitation), Caroline Simard (responsable service à la clientèle, par intérim), Monique L'Heureux, Rachelle Leclerc. L'ADMINISTRATION François Bisson (contrôleur), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adijoints administratives), Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

Montréal, jeudi 25 avril 1940

REDACTION ET ADMINISTRATION  
430 EST, NOTRE-DAME  
MONTREAL

TOUS LES SERVICES  
TELEPHONE : BElair 3361

SOIRS, DIMANCHES ET FETES  
Administration : BElair 3366  
Rédaction : BElair 2984  
Gérant : BElair 2239

# LE DEVOIR

VOLUME XXXI — No 97

TROIS SOUS LE NUMERO

ABONNEMENTS PAR LA POSTE

EDITION QUOTIDIENNE

CANADA \$6.00  
(Sauf Montréal et la banlieue)

E.-Unis et Empire britannique 8.00

UNION POSTALE 10.00

EDITION HEBDOMADAIRE

CANADA 2.00

E.-UNIS et UNION POSTALE 3.00

Directeur-gérant : Georges PELLETIER FAIS CE QUE DOIS Rédacteur en chef : Omer HERDUX

26 AVRIL 1940

## À QUÉBEC

# Depuis hier soir, le suffrage féminin est devenu loi dans la province de Québec

**Le Conseil législatif adopte le bill Godbout par un vote de 13 contre 5 — L'amendement Martin, pour un referendum sur la question, est rejeté — Le lieutenant-gouverneur sanctionne la loi — Protestations féminines pendant le discours de M. Médéric Martin**

Québec, 26 — Depuis hier soir, le suffrage féminin est devenu loi. Le droit de suffrage sera valable à compter du 1er janvier 1941.

Après un débat de trois heures, le Conseil législatif a adopté par un vote de 13 contre 5 le principe du bill, en seconde lecture.

MM. Chapais, Giroux, Baribeau, Bertrand et Martin ont voté contre le bill tandis que MM. Laferté, Brais, Simard, Carrell, Du Tremblay, Grothé, Thériault, Nicol, Roy, Moreau, Lemieux, Scott et Fisher l'ont appuyé.

MM. Daniel, Choquette, Raymond et Ouellet étaient absents.

Lorsqu'on a pris le vote, le greffier avait apparemment oublié M. Martin, parmi les votes dissidents. Sur quoi M. Martin, d'une voix énergique, s'écria :

— Oubliez-moi pas !

M. Brais proposa alors la troisième lecture. M. Martin se leva aussitôt.

— Je propose, dit-il, que le bill ne soit pas lu une troisième fois, mais qu'il soit renvoyé pour un amendement.

Sir Thomas Chapais déclare qu'il appuiera volontiers M. Martin, si ce dernier expose son amendement.

M. Martin suggère qu'il vaudrait mieux soumettre toute la question du suffrage féminin aux femmes elles-mêmes, en tenant un referendum, lors des prochaines élections provinciales.

— Je regrette, dit-il, de ne pouvoir m'accorder avec mes amis de la droite. J'ai toujours été contre le suffrage féminin. Je suis convaincu que 95 p.c. des femmes n'en veulent pas. C'est ce que les élections ont prouvé récemment. Les femmes elles-mêmes ont démontré carrément qu'elles ne désiraient pas le suffrage, car elles ont battu les femmes qui se sont présentées. Il y en a une qui s'est présentée dans Saint-Denis et elle a eu 28 votes.

"C'est faux!" dit Mlle Idola St-Jean.

Mlle Idola Saint-Jean, visée en l'occurrence, et qui était assise dans la salle, eut un grand sursaut d'indignation, et dit à mi-voix :

— C'est faux. J'en ai eu 2,000.

Mais M. Martin, qui n'avait pas entendu cette protestation, continua son discours.

— Je n'ai pas changé d'idée, dit-il, et je ne vois pas pourquoi j'en changerais aujourd'hui. Je me demande pourquoi le premier ministre de la province ne donnerait pas à la population de Québec l'occasion de se prononcer sur cette question... Les femmes que je vois ici, ce sont les mêmes que je voyais il y a vingt ans.

M. Médéric Martin considérait

les femmes d'un air paisible, sans autrement s'émouvoir. A la vérité il exagérait, car s'il y avait quelques dames chenuées et enlunettées, d'autres, par contre, étaient dans la fleur de l'âge.

M. Martin regarda d'un oeil bénévole et paternel les dames protestataires, puis il dit qu'au temps où il était maire de Montréal, il avait toujours désapprouvé les demandes féminines pour le suffrage féminin.

— Je suis rendu à 82 ans, et je n'ai jamais eu l'occasion de constater que le vote des femmes avait amélioré quoi que ce soit, dans cette province.

Une dame irascible et dont les sourcils froncés indiquaient la violence du sentiment, dit à mi-voix, près de la table des journalistes :

— Quand nous serons députées, nous fixerons une limite d'âge pour les conseillers législatifs.

M. Martin dit en terminant qu'il n'avait pas rencontré une seule femme, en ces derniers temps, qui tint réellement au droit de suffrage.

M. Brais riposte que M. Martin doit mener une vie paisible et fort calme, car, pour lui, ce fut exactement le contraire.

M. Giroux a demandé si le gouvernement a l'intention de présenter d'autres lois pour étendre à la femme les autres privilèges politiques dont jouissent les hommes. M. Brais répond qu'il suggérerait au gouvernement de permettre aux femmes d'exercer les professions libérales, etc.

M. Brais riposte que M. Martin doit mener une vie paisible et fort calme, car, pour lui, ce fut exactement le contraire.

M. Giroux a demandé si le gouvernement a l'intention de présenter d'autres lois pour étendre à la femme les autres privilèges politiques dont jouissent les hommes. M. Brais répond qu'il suggérerait au gouvernement de permettre aux femmes d'exercer les professions libérales, etc.

M. Brais proposa alors la troisième lecture. M. Martin se leva aussitôt.

— Je propose, dit-il, que le bill ne soit pas lu une troisième fois, mais qu'il soit renvoyé pour un amendement.

Sir Thomas Chapais déclare qu'il appuiera volontiers M. Martin, si ce dernier expose son amendement.

M. Martin suggère qu'il vaudrait mieux soumettre toute la question du suffrage féminin aux femmes elles-mêmes, en tenant un referendum, lors des prochaines élections provinciales.

— Je regrette, dit-il, de ne pouvoir m'accorder avec mes amis de la droite. J'ai toujours été contre le suffrage féminin. Je suis convaincu que 95 p.c. des femmes n'en veulent pas. C'est ce que les élections ont prouvé récemment. Les femmes elles-mêmes ont démontré carrément qu'elles ne désiraient pas le suffrage, car elles ont battu les femmes qui se sont présentées. Il y en a une qui s'est présentée dans Saint-Denis et elle a eu 28 votes.

"C'est faux!" dit Mlle Idola St-Jean.

Mlle Idola Saint-Jean, visée en l'occurrence, et qui était assise dans la salle, eut un grand sursaut d'indignation, et dit à mi-voix :

— C'est faux. J'en ai eu 2,000.

Mais M. Martin, qui n'avait pas entendu cette protestation, continua son discours.

— Je n'ai pas changé d'idée, dit-il, et je ne vois pas pourquoi j'en changerais aujourd'hui. Je me demande pourquoi le premier ministre de la province ne donnerait pas à la population de Québec l'occasion de se prononcer sur cette question... Les femmes que je vois ici, ce sont les mêmes que je voyais il y a vingt ans.

M. Médéric Martin considérait



**Thérèse Casgrain**  
suffragette, première femme à diriger un parti et sénatrice

Thérèse Casgrain a mené la campagne pour le droit de vote des femmes au Québec et est devenue la première femme élue à la tête d'un parti politique au Canada.

prennent mieux que les hommes une foule de questions économiques. Elles s'y entendent tout autant en questions politiques. Comme preuve, il cite le voyage de la Reine au Canada, son appel à l'unité canadienne, et le fait qu'elle a invité le régiment du 22ème à monter la garde au Palais Buckingham. Ces deux exemples paraissent à M. Brais, d'une puissance écrasante.

M. Brais croit que la présence des femmes aux assemblées publiques va en rehausser le ton. La présence des femmes dans le domaine fédéral n'a pas provoqué de désordre ni de désunion dans les foyers. Et puis, les femmes des autres provinces votent.

M. Jacob Nicol

M. Jacob Nicol prétend que la majorité des femmes sont favorables au droit de suffrage, que les temps ont changé, et que la législature doit octroyer ce droit aux femmes. Il dit que les temps ont véritablement changé: des démocraties ont disparu, des rois sont tombés, etc. C'est la fin d'un monde. Dans notre province, la femme est entrée dans l'industrie, la vie sociale publique.

Il faut donc suivre le temps. Les adversaires du projet prévoient des dangers sérieux pour la femme dans le suffrage féminin. On exagère ces prétendus dangers, ainsi que l'application du droit de suffrage féminin dans les élections fédérales l'a démontré. M. Nicol croit que la

femme, la ménagère, sera d'un utile appoint pour apprendre aux pouvoirs publics à économiser, à dépenser prudemment et sagement.

M. Nicol prétend que la présence des femmes dans les assemblées en a beaucoup amélioré la tenue. Il voit dans le suffrage féminin un rempart pour la foi, la liberté, la démocratie, la religion. D'ailleurs, la femme est très souvent beaucoup plus intelligente que l'homme et beaucoup plus instruite. On parle de conserver les coutumes et traditions. C'est fort beau, mais on ne peut empêcher le monde de marcher.

M. Nicol termine en prévoyant le jour où les femmes jouiront de toutes les libertés civiles et politiques dont jouissent les hommes, où elles seront commissaires d'écoles, conseillères municipales et échevines, avocates, notaires, etc.

M. Frank Carrell

Il dit que c'est une humiliation pour la femme québécoise de ne pas voter lorsque les femmes des autres provinces votent. "Nos femmes, dit-il, sont à peu près la seule classe de femmes dans notre monde civilisé qui ne bénéficie pas encore du droit de franchise électorale". Il trouve que c'est une humiliation pour les femmes de Québec de voir que leurs maris et frères ont seuls le droit de vote.

M. Carrell parle ensuite de la défense de la civilisation sur les champs de

bataille, et dit que c'est une raison pour voter le bill.

M. J.-L. Baribeau

On ne voit pas bien, dit M. Baribeau, en quoi le suffrage féminin va améliorer quoi que ce soit, d'autant que les femmes n'en veulent pas. Si les femmes en veulent réellement, pourquoi a-t-on peur de leur demander, et pourquoi refuser un referendum?

M. Baribeau cite un article du R. P. Villeneuve, avant qu'il ne devint cardinal, sur la question du suffrage féminin, et où il expose les graves inconvénients du suffrage féminin.

L'erreur commise dans cette question du droit des femmes, c'est que certaines femmes s'imaginent que les femmes doivent imiter les hommes en tout et partout, avoir exactement les mêmes pouvoirs et droits. En fait, il ne s'agit pas d'égalité, mais de fonctions différentes. La femme a un rôle à remplir qui est de garder le foyer. L'homme a celui de le défendre, de donner sa vie et son sang pour cela, s'il le faut; les deux rôles sont grands.

Que chacun reste dans le rôle qui lui a été tracé par la Providence, et c'est ainsi que les choses iront bien. Quand on aura entraîné la femme dans le bourbier électoral, dans les querelles, les haines de partis, qu'aura-t-elle gagné?

Quand l'homme vote, il ne vote pas contre son foyer, sa femme, ses enfants. Il vote comme le protecteur des siens. M. Baribeau ne voit pas ce que le suffrage féminin peut ajouter, dans ces conditions. De plus, on favorisera, au détriment de la réputation et du respect de la femme, les manoeuvres électorales frauduleuses. Et ce sera la femme qui, en définitive, y perdra.

M. L.-A. Giroux

Il est un fait patent, dit M. Giroux, c'est que les femmes, en grande majorité, ne veulent pas du droit de suffrage. La preuve c'est que depuis vingt ans, elles n'ont élu que deux femmes à Ottawa. A Verdun, lors des dernières élections, la femme candidate contre sept concurrents masculins, a perdu son dépôt.

M. Giroux dit que si le gouvernement veut donner égalité de statut à l'homme et à la femme dans le domaine politique, il devra sans doute continuer, et sans doute retrancher du code civil l'article qui dit que la femme doit être soumise à son mari, ouvrir les carrières libérales aux femmes, et ainsi de suite.

M. Giroux dit qu'il est nuisible de saboter des coutumes, des traditions, quand surtout la majorité des gens s'y oppose. On invoque l'argument de similitude avec les autres provinces, comme si pour certains le progrès consistait à singer ce que font les autres. Québec a ses traditions, ses coutumes, et elles sont sa force et sa grandeur.

Alexis GAGNON

30 AVRIL 1940

## Un saint Jean-Baptiste à l'âge d'homme

Le char allégorique consacré à saint Jean-Baptiste sera de nouveau différent cette année. Il se composera d'un saint Jean-Baptiste à l'âge d'homme, comparaisant devant Hérodote et Salomé.

L'an dernier, à la demande d'un certain nombre de membres de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, notamment la section Côte-Cherrier, la Société a rompu avec sa tradition de personnifier saint Jean-Baptiste par un enfant blond aux cheveux bouclés, le corps recouvert d'une peau de mouton et accompagné d'un agneau.

L'an dernier, il n'y eut pas de saint Jean-Baptiste du tout sur le char allégorique consacré au patron des Canadiens français.

Le public n'a pas paru priser ce changement et il a fait entendre, dit-on, qu'il voulait un saint Jean-Baptiste. Cette année, la Société, écoutant de nouveau la voix d'un certain nombre de ses membres, a décidé de rétablir le personnage

dans le char allégorique qui ferme le défilé, mais à l'âge d'homme cette fois.

30 AVRIL 1940

## Les Olympiades sont contremandées

Bruxelles, 30 — Le comte Henri Baillet-Latour, président du comité olympique, a déclaré aujourd'hui que les olympiades de 1940 avaient été officiellement "annulées".

La Finlande a décidé de ne pas tenir les olympiades à Helsinki à la suite de la récente guerre qui affecta ce pays et le comité général se voit dans l'obligation de contremander ces jeux pour l'année courante.

29 AVRIL 1940

## Une journaliste suisse condamnée à mort pour espionnage

Paris, 29 (A. P.). — La première sentence de mort pour espionnage prononcée par le tribunal militaire de Paris et la deuxième imposée en France à une femme, depuis le début de la guerre, l'a été aujourd'hui.

La condamnée à mort est une journaliste suisse de 34 ans, Carmen Mory. Fritz Erner, 34 ans, cinéaste allemand, arrêté en octobre 1938 en même temps que Carmen Mory, a aussi été condamné à mort.

La police a révélé que les deux condamnés travaillaient de concert lorsqu'ils ont été arrêtés par des agents du contre-espionnage français.

La première femme condamnée à mort en France depuis le début de la guerre est Eugénie Lupz, une Allemande qui reçut sa sentence à Marseille le 13 mars dernier. Le président de la République a l'habitude de commuer en emprisonnement à vie les sentences de mort imposées à des femmes, pour les crimes ordinaires. Mais pour les crimes d'es-

pionnage en temps de guerre, on a un précédent, celui de la célèbre Mata Hari, qui fut exécutée.

23 AVRIL 1940

## Le R. F. Marie-Victorin aux Antilles

Le Frère Marie-Victorin, qui passe quelques semaines sous un climat plus doux en raison de sa santé, séjourne actuellement dans les Antilles. Il a fait un séjour en Jamaïque et est retourné à Cuba.

Le directeur de l'Institut et du Jardin botanique de Montréal se mettra à la fin du mois en route vers Montréal. Il commencera par faire un bref séjour dans le Yucatan, Mexique, s'arrêtera en d'autres endroits de ce dernier pays, puis fera une halte en Floride. Toujours, le directeur du Jardin botanique multiplie dans ses voyages les excursions scientifiques. Il rapportera de nouveau à Montréal, au début de mai, d'intéressantes collections de plantes et de photographies.

E A T O N

**Chemises pour hommes**

Séries chères offertes à prix de soldé

Chequises confectionnées de broadcloth de coton rayé et quadrillé, Teintes pour le printemps et l'été. Bleu, brun, vert, gris, et beaucoup de blanc. Col tenant ou faux col. Encolures: 13 1/2 à 17. Manches: 33, 34, 35 dans le lot. Spécial vendredi.

1.00

Articles pour hommes, au res-de-chausse

**T. EATON CO.**  
DE MONTREAL

Recherche et adaptation : Pierre Rousseau